# REGLEMENT DU JEU « JEU INTERNET RFM » Saison 2023/2024 ADDITIF N°1

La SAS RFM Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet RFM » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 14 octobre 2023 à 00h01 au 26 octobre 2023 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

# Pour l'application de l'article 5 :

1 (un) participant sera tiré au sort parmi les inscrits et sera déclaré gagnant.

## Pour l'application de l'article 6 :

### Détail du lot :

⇒ 1 pack « 1 relooking d'une chambre d'enfant sur le thème « Pat' Patrouille » » d'une valeur unitaire de 5141 (cinq mille cent quarante et un) euros

### Le pack comprend :

- La venue d'un Peintre décorateur pendant 2 jours maximum au domicile du gagnant afin de repeindre et de décorer la chambre d'enfant avec les meubles et décorations précisés ci-après (les conditions de la venue du peintre ainsi que le détail de la prestation proposée seront transmis par le partenaire « Element London » au gagnant ultérieurement)
- 1 lit d'enfant (lit de cabine ou lit superposé, choix des options en fonction de la disponibilité et de l'emplacement du lit dans la chambre)
- 1 petit toboggan pour chambre d'enfant
- 1 table Pat' Patrouille et set de chaises
- 1 ensemble de literie Pat' Patrouille
- 2 peluches Pat' Patrouille
- 1 mini trampoline intérieur
- 1 set d'ampoules intelligentes (incluant 3x bulbes et 1x pont)
- 1 lampe à lave
- 1 télescope pour enfant
- 1 paire d'écouteurs pour enfant
- 1 tablette 8" édition enfant
- 1 set de talkie-walkie (lot de 2)
- 1 appareil photo numérique pour enfant
- 1 montre d'apprentissage Pat' Patrouille

Tous les autres frais occasionnés pour le relooking de la chambre d'enfant seront à la charge du gagnant.

Le gagnant devra contacter impérativement, le partenaire fournisseur de la dotation « Element London » afin de proposer 3 (trois) dates sur 3 (trois) mois différents concernant la venue du peintre décorateur à son domicile. Le gagnant devra prendre contact avec le partenaire au minimum 6 (six) semaines avant les dates souhaitées pour la venue du peintre décorateur. En tout état de cause, le peintre décorateur ne pourra se rendre au domicile du

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.

gagnant après le 13 octobre 2024. Une fois les dates réservées, celles-ci ne pourront en aucun cas être modifiées par le gagnant.

Si le gagnant choisit de renoncer à l'un des éléments du pack, aucune alternative ne lui sera fournie ; de plus les produits du pack peuvent varier en fonction de la localisation du gagnant et de la disponibilité des produits.